

STAGE DE FORMATION SYNDICALE 1

Pour y accéder Plusieurs choix : Pour y accéder

Deux choix:

♣ En transport en commun Métro 14 station Olympiades

En voiture

Les possibilités pour se garer sont très réduites

Jeudi 21 novembre 2024

De 9h30 à 16h30

Au siège national du SNUEP-FSU

38 rue Eugène Oudiné

75013 PARIS

Thèmes abordés :

Droits et devoirs des PLP.

- Droit syndical
- Statut
- Obligations règlementaires de service
- PFMP
- Liberté pédagogique
- Conditions de travail Protection fonctionnelle
- Devoir de réserve et liberté d'expression
- Droits de grève, à congé, à mutation, à promotion
- Action sociale

Attention, n'oubliez pas de transmettre :

au secrétariat de votre établissement votre demande d'autorisation un mois avant la date du stage donc au plus tard le Lundi 21 octobre 2024

TRES IMPORTANT: Nous devons nous adapter au nombre de participants ainsi nous vous demandons de nous indiquer votre participation par retour de mail. Si vous n'y participez pas, inutile de répondre.

Stages syndicaux : un droit pour tous!

Tous les agents titulaires ou non titulaires de la Fonction Publique (y compris les stagiaires) ont droit à 12 jours de formation syndicale par an.

Ces stages donnent droit à autorisation d'absence

Comment s'inscrire?

Au moins un mois avant la date du stage, déposez à votre chef d'établissement la demande d'autorisation d'absence adressée au Recteur.

Une attestation présence vous sera fournie lors du stage.



MODELE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE.

A reproduire à la main et à remettre au chef d'établissement au plus tard le lundi 21 octobre 2024.

Nom
prénom
PLP discipline
LPO/LPO X
Adresse
CP ville

Le2024

à M. La Recteur de l'Académie de Versailles s/c
De M. ou Mme Proviseur du IP/LPO X

Madame Le Recteur,

Conformément aux dispositions de l'article L 215-1 du code général de la Fonction Publique définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l 'honneur de solliciter un congé le jeudi 21 novembre 2024 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera au siège du SNUEP –FSU 38 rue eugène Oudiné 75013 PARIS. Il est organisé par le Secrétariat Académique du SNUEP-Versailles sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S., organisme agrée, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publie au J.O. du 5.2.93).

Date et Signature.

- (1) nom et fonction du Chef d'établissement (cette demande doit parvenir par la voie hiérarchique)
- (2) ne recopier que ce qui correspond à votre situation